

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

SEANCE DU 28 MARS 2023

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt trois et le 28 mars à 19 heures 30
23/03/2023

DATE D'AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.
23/03/2023

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Carlos Coelho, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Frédéric Thomas, Fabrice Mermin, Patrick Bastien, Nathalie Jacquier, Sandra Fiorèse

Absents
représentés Cyril Durand (pouvoir à Clarence Appell), Peggy Viola (pouvoir à Frédéric Thomas), Benjamin Bou
et excusés : Aziz, Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°2 : Approbation du budget primitif 2023

Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	403 543.00 €
Charges de personnel	282 600.00 €
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contributions, subventions aux assoc, CCAS...)	76 600.00 €
Charges financières	4 885.00 €
Charges exceptionnelles	500.00 €
Atténuations de produits (FPIC, attribution de compensation)	72 165.00 €
Virement à la section d'investissement	243 982.00 €
Total	1 084 275.00 €

Recettes

Atténuation de charges	- €
Produits du service des domaines, ventes diverses	110 563.00 €
Impôts et taxes	521 468.00 €
Dotations, subventions et participations	176 661.00 €
Autres produits de gestion courante	22 885.00 €
Produits exceptionnels	- €
Résultat de fonctionnement reporté	252 698.00 €
Total	1 084 275.00 €

Investissement

Dépenses

Reversement Taxe d'aménagement	6 000.00 €
Emprunts	61 748.00 €
Dépenses d'équipement	843 169.00 €
Total	910 917.00 €

Recettes

Subventions d'investissement	183 220.00 €
Emprunts	- €
Dotations, fonds divers et réserves	99 857.00 €
Virement de la section de fonctionnement	243 982.00 €
Excédent d'investissement reporté	383 858.00 €
Total	910 917.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus.

Fait à le MONTCEL, le 29/03/2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

